

ROYAUME DU MAROC

=ooOoo=

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU
DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

N°.....6443.....DRH/DDRH/SAPC

Rabat, le.....12 OCT 2018

DECISION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut général de la Fonction Publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.05.72 du 29 Chaoual 1426 (02 Décembre 2005) portant statut particulier du corps interministériel des techniciens ;

Vu le décret n° 2.11.621 du 28 El Heja 1432 (25 Novembre 2011) fixant les conditions et les modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime n° 620.14 du 24 Rabii II 1435 (24 Février 2014) portant règlement du concours pour le recrutement des techniciens de troisième grade ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 3530 en date du 05 Juin 2018 portant ouverture du concours pour le recrutement des techniciens de troisième grade ;

Vu l'avis des concours pour le recrutement des techniciens de troisième grade aux journaux suivants :

- Al Alam n° 24160 en date du 01 Juin 2018 ;
- L'Opinion n° 18593 en date du 01 Juin 2018 ;

Vu l'autorisation du chef de gouvernement n° 518 en date du 14 Mars 2018 portant utilisation des " 121 postes " mentionnés dans la loi des finances ;

Vu les procès-verbaux des délibérations des sous commissions des options suivantes : **Gestion et Maîtrise de l'Eau ; Technico-commercial en Production Horticole ; Elevage des Ruminants ; Topographie et Gestion des Entreprises Agricoles.**

DECIDE

Article un : La liste des candidats déclarés définitivement admis au concours pour le recrutement des Techniciens de 3^{ème} grade ; organisé, **le 15 Juillet 2018**, est arrêtée comme suit :

OPTION : Gestion et Maîtrise de l'Eau, Effectif : (Douze ; 12)

NOM ET PRENOM	CIN
KHOUYA MUSTAPHA	U166169
HATIM SOMAYA	U179945
EL KHALFI NOUFISSA	AE82132
JAOUADI IMANE	D735791
ESSABERY FAICAL	D923263
OUBNINI MEHDI	IA173724
EL YOUSFI KAOUTAR	DJ22036
AZZA WALID	IC99160
BENABBI AMINE	VA126229
ASHAD SARA	DN30945
BAHMAD NOURA	V332601
CHOUINI SALWA	AA74000

OPTION : Technico – Commercial en Production Horticole, Effectif : (Six ; 06)

NOM ET PRENOM	CIN
OUMELLOUL KHALID	EE360239
ZAYDI SFIA	DA58901
EL JARISSI SARA	EE774974
AKARFI YASSINE	PA212156
EL YEMLAHI CHAKIR	LB92848
ELQARMOUDY HAMID	C969894

OPTION : Elevage des Ruminants, Effectif : (Deux ; 02)

NOM ET PRENOM	CIN
LAAROUSSI YOUSRA	LB209194
JAMAL NOUREDDINE	CD203181

OPTION : Topographie, Effectif : (Cinq ; 05)

NOM ET PRENOM	CIN
BENMADDI YASSINE	AA47294
AL KOUCHI NADA	BH464107
QUAISSE MOHAMED	BB123780
BOULMANI SOUFIANE	IE20498
AIT ALI ALI	UC137224

OPTION : Gestion des Entreprises Agricoles, Effectif : (Cinq ; 05)

NOM ET PRENOM	CIN
EHOU RAHOU	P275044
OUCHRIF BRAHIM	JE259033
BENKHOUK ZAKARIA	BB151885
AOURAGH MOHAMED	UB78513
BENKHALLOUQ ISMAIL	IC120879

Article dernier : la liste d'attente de ce concours est arrêtée comme suit :

OPTION : Technico – Commercial en Production Horticole, Effectif : (Six ; 06)

NOM ET PRENOM	CIN
FERIANI HAJAR	J508509
JAA BRAHIM	JY25514
EL MOUKADEM HASSAN	JK26640
ELBADAoui MOSSAAB	U161237
KADIR AHLAM	DA38360
LAABBASSI AMAL	JT51120

OPTION : Elevage des Ruminants, Effectif : (Deux ; 02)

NOM ET PRENOM	CIN
SAKIM ABDERRAHMANE	BH495260
BATA JIHAD	AD263321

OPTION : Topographie, (Quatre ; 04)

NOM ET PRENOM	CIN
MRANI ALAOUI ISMAIL	VA127611
AIT AZARINE AÏMAN	Y427234
ESSATTE REDA	M554107
AMARIR FATIMA	EE503253

OPTION : Gestion des Entreprises Agricoles, Effectif : (Cinq ; 05)

NOM ET PRENOM	CIN
SABRI BELAÏD	VM4988
MAHER HAMZA	AD273633
EL BOUANANY YOUSSEF	G713744
ROKK AYOUB	T247080
OUHENNOU OMAR	UA76512

Rabat, le

Pour le Ministre de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Développement
Rural et des Eaux et Forêts
Le Directeur des Ressources Humaines
(B.O)

Signé : Adil ELOUFIR